

Plantation d'une micro forêt - Collège Charles Péguy à Moulins

Une cour de collège transformée et renaturée avec les élèves

La vaste opération de réhabilitation du collège Charles Péguy à Moulins entre dans sa phase finale. Après la rénovation des salles de classe, l'amélioration des performances énergétiques et la future création d'une nouvelle entrée, place à la renaturation de la cour !

Un projet participatif et écologique

Choisi comme site pilote par le Conseil départemental, le collège Charles Péguy bénéficie d'un projet exemplaire pour ses espaces extérieurs : désimperméabilisation des sols, création d'espaces verts, plantations d'arbres, nouveaux revêtements clairs, mobilier adapté, zones de repos et de partage. Les élèves ont été pleinement associés : 40 éco-délégués ont travaillé sur le projet via des ateliers animés par le bureau d'études « Réalités Urbanisme et Aménagement ». Leurs propositions ont été toutes retenues.

Objectifs : lutte contre les îlots de chaleur, biodiversité, gestion durable de l'eau

Le projet prévoit :

- Un enrobé drainant et clair pour gérer les eaux pluviales et diminuer la chaleur.
- Une noue végétalisée de 35 m², participant à la désimperméabilisation complète de la cour.
- Un mur végétal de 62 m².
- Une pergola ombragée et végétalisée.
- Une micro-forêt, **plus dense** qu'une plantation d'arbres classique et **plus riche** en biodiversité, avec 2 méthodes de plantation différentes.
- 520 m² de massifs et une cinquantaine d'arbres plantés, sélectionnés pour leur adaptation au climat urbain, complètent la végétalisation. (**Erables, aulne de Corse, micocoulier de Provence, gainier du Canada, noisetier de Byzance, cornouiller mâle, frêne à petites feuilles, noisetier de Sorcière, troène, pin sylvestre, merisier à fleur double, prunus à fleurs, orme de Chine, vivaces, bulbes...*)
- Deux espaces potagers sont également conservés.
- Les différents espaces seront arrosés par l'installation de 2 cuves de récupération des eaux de 5 000 litres.

Les travaux de la cour haute, engagés en mai 2025, s'achèveront avec la plantation des végétaux et les dernières finitions en avril 2026. Ils représentent un investissement de **900 000 €**, financés par :

- **Le Conseil départemental de l'Allier, maître d'ouvrage** : 337 425 €
- **L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne** : 378 576 €
- **L'État - Fonds Vert** : 183 999 €

Ce projet reflète l'ambition de transition écologique du Département : végétaliser les cours des collèges, sensibiliser les jeunes à leur environnement et adapter les espaces éducatifs au changement climatique.

Direction des travaux : Direction des bâtiments et logistique du Conseil Départemental de l'Allier.

Maitrise d'œuvre et bureaux d'études

Maitrise d'œuvre - Mandataire - Architecte : Mètre carré - Architecte.

Maitrise d'œuvre - VRD - Paysagiste : Réalités - Urbanisme et aménagement.

Coordination CSPS : Debost Montluçon.

OPC : SARL AACCESS.

Bureau de contrôle technique : APAVE.

Entreprise de travaux

1 - Gros œuvre : Lassot Bâtiment TP.

2 - VRD : SAS Thivent.

3 - Charpente métallique : CMB.

12 - Électricité : TGEG.